

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 28 septembre 2017

Le Mouvement Hlm, dans une résolution votée à l'unanimité à l'issue du Congrès de Strasbourg, appelle au retrait des dispositions prévues pour le logement social dans le projet de loi de finances 2018

Le Mouvement Hlm réuni en congrès à Strasbourg s'oppose aux dispositions relatives au logement prévues dans le projet de loi de finances présenté mercredi 27 septembre 2017 en Conseil des ministres.

Le Président de la République et le Gouvernement confirment et amplifient leurs attaques contre le logement social. L'exécutif s'attaque aux principes mêmes de la République : l'égalité, la solidarité, et la justice, mettant en cause, avec le logement social, un pilier fondamental du pacte républicain, dont le Président de la République a la garde.

Sous couvert de lutte contre les déficits publics, en baissant de 1,5 milliard d'euros les APL des locataires du parc social, l'exécutif mène une attaque idéologique contre le modèle du logement social, ses 11 millions de locataires, celles et ceux qui ont ou auront besoin d'un logement social, d'un logement à un prix inférieur à celui du marché.

Par ailleurs, la suppression de l'APL « accession » pour les nouveaux accédants et celle du prêt à taux zéro pour la construction dans 93% des communes (zones B2 et C) sont un coup sans précédent porté à l'accession sociale à la propriété.

Enfin et de manière totalement démagogique, le Gouvernement entend obliger les bailleurs sociaux à opérer des baisses de loyers encore supérieures à la baisse des APL. En affaiblissant encore un peu plus les moyens des organismes, le Gouvernement pénalisera davantage les locataires Hlm et les personnes en attente d'un logement social, mais également les entreprises du bâtiment, qui verront leur activité directement impactée, ainsi que les collectivités locales, qui garantissent la dette des organismes Hlm. Au-delà des 80 000 salariés du secteur Hlm, c'est l'ensemble du secteur professionnel de la construction qui sera touché.

Le Mouvement Hlm confirme son refus de reprendre la discussion sur la base de ces dispositions. Elles mettent en péril le logement social et rendent totalement incompréhensible la stratégie du Gouvernement en matière de logement. Dans ces conditions, il n'y aura pas de « choc de l'offre ».

Le Mouvement Hlm appelle au retrait immédiat de ces dispositions et décide d'alerter les élus locaux, les parlementaires et l'ensemble des locataires, sur les dispositions et leurs conséquences dramatiques.

Pour Jean-Louis Dumont, président de l'Union sociale pour l'habitat, « *le projet présenté par le Gouvernement n'est pas un projet pour le logement. Il n'est guidé que par un dogme budgétaire macro-économique, il ne connaît pas les territoires, leurs dynamiques et les personnes. Nous en appelons à une véritable politique du logement, en concertation avec les acteurs.* »

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 720 organismes Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm, l'Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2016, plus de 92 000 logements locatifs et foyers ont été financés par les organismes Hlm qui détiennent et gèrent 4,8 millions de logements et logent plus de 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont aussi des acteurs importants de l'accession sociale à la propriété : 14 400 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés.

Pour en savoir plus : www.union-habitat.org

Contacts presse : Joachim Soëtard / Christine Dalle / Alice Grapinet - Direction de la Communication - Tél. : 01 40 75 52 70 ou 07 64 57 85 66